

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande lire attentivement la notice explicative

Avam de rempiir d	cene demande, life allennvemen	ir la notice explicative
	Cadre réservé à l'administration	
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
31/05/2016	31/65/2016	N° d'enregistrement 2016 - 002023
是	l- latitude du proser	
LOTISSEAFNE	LE CLAVE DES	BAVELLES"
2 Ideal	Micalian du maille d'avenuge au du j	
2.1 Personne physique	ALE THE STATE OF T	

2.2 Personne morale

Nom

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne

RCS / SIRET

79818100400010

SAS SITE

Prénom

habilitée à représenter la personne morale Gibert NAZAVAZ

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

ique(s) applicable(s) du fableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environneme dimensionnement conespondant du projet N° de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Prohement d'un superficie de 0,56 HA 51a)

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Dépréhensent de 0,56 MA d'une 30 re composée des quelque puris et chênes verb en vue de la realisation d'un litissement.

4.2 Objectifs du projet

Défriéhement complet de la zone "voirie" de l'operation qui me concerne que quelques avoires. Les Arbres seu les lois privatifs dans les gones de mon constructibilisement consciues.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Defichement réalisé par abbellage et avachage La realisation se fera après obtention du permis d'amenager purgé de Now recours

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation

.4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

AUTOMISATION DE DEFINICUENENT

4.4.2 Précisez ici	pour quelle	procédure	d'autorisation	ce forn	nulaire e	est rempli
		iA .				

Autorisation de défichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superfuse glabale du projet Normbre de panalles crees	7 parelles

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue etraille fort de la vie 34160 578 RUZIECT de Jorhand.

Coordonnées géographiques Long. 3 · 57 · 12 " 4 Lat. 3 · 46 · 16 " 1

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8° , 10° , 18° , 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. __ ° __ ' __ " __ Lat. __ ° __ ' __ "

Point d'arrivée :

Long. __ ° __ ' __ " __ Lat. __ ° __ ' __ "

Communes traversées:

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui	Non	X
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?	Oui	Non	
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?	Oui	Non	X
Si oui, de quels projets se compose le programme ?			

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

	WART T		TANKAN BERMANAN PERMANAN PENMANAN PENMA	CHICAGO CON
		or beliefed		
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ols sur l	le lieu :	au de votre projet ?	
revecte juivec	Com	Porta.	and I villa, piscine et jonden.	
Zone AU1.			a A	
Existe-t-il un ou plusieurs doc	cuman	ts d'ur	'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme	
concernés) réglementant l'oc	comen	ion de	des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?	n
Si oui, intitulé et date	720) (CONTINE DE 5' BRUZLICE DE MONTREZ	
d'approbation : Précisez le ou les				
règlements applicables à				
la zone du projet				
Pour les rubriques 33° à 37°, le	ou les	docun	cuments ont-ils fait l'objet d'une évaluation	
environnementale?			Oui No	n
5.2 Enjeux environnementaux	dans l	a zone	ne d'implantation envisagée :	
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-color: blue;	, par to	ous mo	noyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site in	ternet
mp.//www.developpement-	durable	e.gouv	<u>ouv.ir/erude-impact</u>	
La munich on others A.M.				
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	n Lequel/Laquelle ?	
dans une zone naturelle	Oui	Non	toquei, adqueic .	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique,	Oui	Non	toquei, adqueic .	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de	Oul	Non	Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique,	Oul	Non	toquei, adqueic .	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou	Oul	Non	toquei, adqueic .	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		Non	toquei, adqueic .	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		Non	toquei, adqueic .	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	Oul		Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		Non	Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale?			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale?			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale			Ne sout pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?			Ne scut pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional? sur un territoire couvert par			Ne scut pas	
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?			Ne sout pas	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?			Me sout pas
si oui, est-il prescrit ou approuvé?) 	
dans un site ou sur des sols pollués ?			Me sait pas
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		\triangleleft	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		¥:	

6. Caractéristiques de l'impact palentiet du projet sur l'environnement et le santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	!	×	
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X		nealisation d'une cheussée nescrovi
	est-il excédentaire en matériaux ?			Ve sait pa)
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?			
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		S	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	₽	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		Ne sail pas
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		Ne sad pas
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
		i I	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?			Amonagement dun edouge public sin la voirie de projet
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		×	
Pollutions	Engendre-t-ii des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Creation d'une chaussée reservoir.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?			
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :



6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :

y a comparant and a

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet me necessite pas d'études particulieres. Peu d'ai bres sont concernés par la creation de la vouve du lotissement et de mombreex aisses pourront egaloment être conscivés par les constructions futures. Ce projet a le soutien de la municipalité de 5^t Bauzille de 1.

8.1 Annexes obligatoires

\sim	L :	1 - 4
u	Ю	ıer

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » **non publiée** ;
- Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
- Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises 3 de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
- | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos

aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

PAS - Plan de composition des projet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

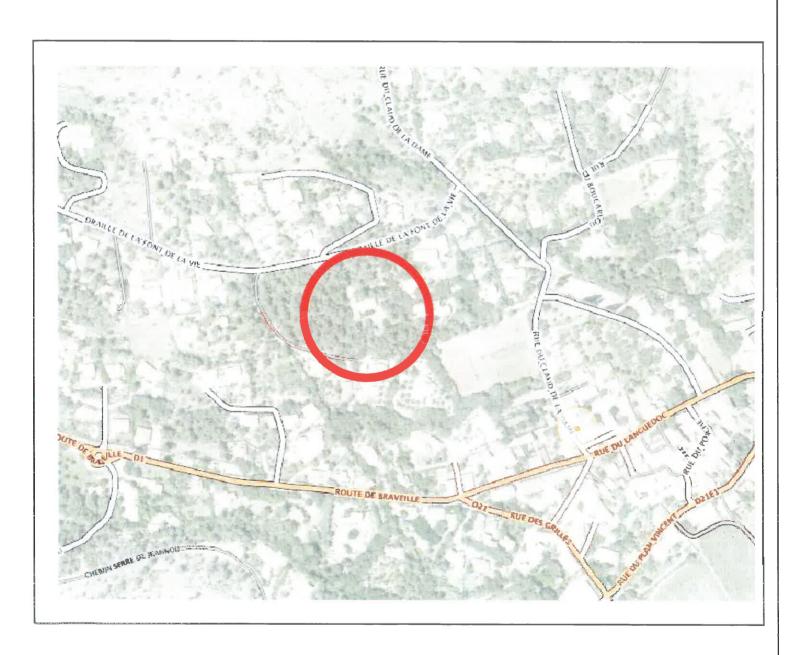
Fait à

20/05/2016

Signature

COMMUNE DE ST BAUZILLE DE MONTMEL Section C - Parcelles 160 et 996

Lotissement "LE CLAUD DE ST BAUZILLE"



PA.1 - PLAN DE SITUATION